



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **25 octobre 2024**, à 13 h, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

3 M. Patrice Boislard # 5 M. Jean-François Forget
4 M^{me} Chantal Nault

Sont absents les conseillers(ères) suivants(es)

1 M^{me} Sarah McAlden # 6 M. Sylvain Proulx
2 M^{me} Chantal St-Martin

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Madame la mairesse constate le quorum à 13 h et déclare la séance ouverte.

123.10.24

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur proposition de Jean-François Forget
Appuyé de Chantal Nault**

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

- 1. *Ouverture de la séance extraordinaire;*
- 2. *Adoption de l'ordre du jour;*
- 3. *Octroyer le contrat de réfection de la caserne incendie;*
- 4. *Octroyer le contrat archéologique pour la rue Ste-Thérèse;*
- 5. *Période de questions;*
- 6. *Levée de l'assemblée.*

_____ **Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

3. OCTROYER LE CONTRAT DE RÉFECTION DE LA CASERNE INCENDIE

ATTENDU la discussion des membres du conseil;

ATTENDU la recommandation de l'architecte au dossier;

ATTENDU QUE Construction Drumco a été retiré, dû à plusieurs inconformités;

ATTENDU la réception d'offre de service suite à l'affichage sur le SEAO :

Fournisseur	Soumission reçue
Construction Drumco	1 842 880 \$ + tx
Deshais & Raymond	2 031 000 \$ + tx
Construction Bugère	2 134 800 \$
CBM Construction	2 200 655 \$



124.10.24

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Jean-François Forget,**

Il est résolu d'octroyer le contrat de réfection de la caserne incendie à Deshaies & Raymond au montant de 2 031 000 \$ plus les taxes applicables.

Il est également résolu d'autoriser la mairesse, M^{me} Nathacha Tessier et la directrice générale, M^{me} Julie Galarneau à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

REPORTÉ

4. OCTROYER LE CONTRAT ARCHÉOLOGIQUE POUR LA RUE STE-THÉRÈSE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les citoyens présents dans la salle à poser leurs questions.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,


125.10.24

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Jean-François Forget**

Il est résolu de lever la séance à 13 h 02.

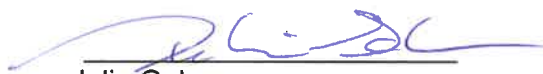
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.


Nathacha Tessier
Mairesse

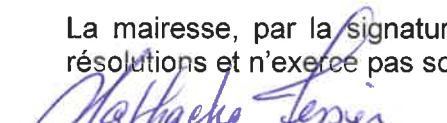

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.


Julie Galarneau

La mairesse, par la signature du présent document, approuve toutes les résolutions et n'exerce pas son droit de veto.


Nathacha Tessier, mairesse